



**HAL**  
open science

# La construction des franges urbaines par les agriculteurs périurbains. Retravailler les interfaces : confins, frontières ou territoires ?

Isabelle Duvernoy, Sylvie Paradis

## ► To cite this version:

Isabelle Duvernoy, Sylvie Paradis. La construction des franges urbaines par les agriculteurs périurbains. Retravailler les interfaces : confins, frontières ou territoires ?. Paysages des franges urbaines. Décrire, habiter, gouverner, Nov 2014, Narbonne, France. 5 p. hal-02799702

**HAL Id: hal-02799702**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02799702>**

Submitted on 5 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **La construction des franges urbaines par les agriculteurs périurbains. Retravailler les interfaces : confins, barrières ou interfaces ?**

Mots-clés : Agriculture périurbaine ; Aménagement du territoire ; Interface ; Pratiques ; Toulouse

Titre anglais. **The remodelling of urban fringe by periurban farmers: outer-reaches, borders, territories.**

Keywords: Periurban farming; Urban planning; Interfaces; Social practices; Toulouse (FR)

Titre espagnol. **La remodelación de la frontera urbano/rural por los agricultores periurbanos: frontera, limite, o territorio?**

Palabras claves: Agricultura periurbana ; Ordenación urbana ; Practicas sociales ; Toulouse (FR)

### **Auteurs**

**Duvernoy Isabelle**, docteur, Chargée de recherche

<sup>1</sup>INRA, UMR1248 AGIR, F-31320 Castanet-Tolosan, France

<sup>2</sup>Université Toulouse, INPT, UMR AGIR, F-31029 Toulouse, France

e-mail : [duvernoy@toulouse.inra.fr](mailto:duvernoy@toulouse.inra.fr)

et

**Sylvie Paradis**, docteur, Maître de conférences

<sup>1</sup> Université Toulouse ; Institut National Polytechnique de Toulouse – Ecole d'Ingénieurs de Purpan ; F-31076 Toulouse, Cedex 03, France

<sup>2</sup> INRA, UMR1248 AGIR, F-31320 Castanet-Tolosan, France

e-mail : [sylvie.paradis@purpan.fr](mailto:sylvie.paradis@purpan.fr)

### **Résumé**

Les franges urbaines sont délimitées spatialement par l'action d'aménagement du territoire, amenant à délimiter les zones agricoles à préserver dans et autour de la ville. Mais ces limites sont retravaillées par les agriculteurs qui les jouxtent pour mettre en forme l'interface qu'elles représentent avec les riverains de leurs exploitations et plus largement les personnes qui habitent ou fréquentent les communes périurbaines. C'est de ce travail dont nous souhaitons rendre compte dans cette communication.

Pour cela, nous nous appuyons sur l'exemple de l'aire urbaine Toulouse, où la croissance et l'extension urbaine est particulièrement forte, mais qui est aussi au centre d'un grand bassin de production en grandes cultures. En nous appuyant sur l'analyse de documents d'urbanisme et d'enquêtes auprès des acteurs de l'aménagement, nous rappellerons brièvement l'évolution de la place des espaces agricoles dans l'aménagement du territoire dans cette aire urbaine ces dix dernières années. Puis, nous mobiliserons une enquête auprès d'une quinzaine de producteurs céréaliers menée en 2011, établie pour décrire leur relation au territoire périurbain, pour témoigner de la façon dont ils prennent en compte et reconfigurent les frontières de leur espaces de production (parcelles, bâtiments professionnels, chemins). Nous tenterons d'identifier derrière les cas particuliers les nouvelles formes des limites qui émergent de ce travail : barrière, interface ou territoire. Ce travail de la frontière agricole/urbain sera rapproché, en conclusion, de sa conception dans l'aménagement.

## Introduction

L'augmentation de la population et de son taux d'urbanisation, à l'échelle mondiale comme européenne et nationale, a pour corollaire une préoccupation croissante pour les espaces productifs alimentaires. La France, face au constat répété d'une diminution rapide de ses surfaces agricoles (Pointereau et Coulon, 2009), s'est dotée de dispositifs pour limiter la perte d'espaces agricoles et vérifier le caractère effectivement contraignant d'un urbanisme qui vise à rationaliser la croissance urbaine. La doctrine de « l'inversion du regard » en urbanisme marque la place nouvelle des espaces ouverts (Banzo, 2009) dans la ville et l'attention qui est portée à leur forme (coupure verte, couronne verte, alternances de zones bâties et de zones agricoles, etc. cf. Bonnefoy *et al.* (2008)). La division classique des formes et des fonctions entre ville et campagne est ainsi retravaillée. Production agricole, loisirs en nature, protection de la biodiversité sont désormais pensées comme des parties de la vie urbaine. On assiste donc dans l'aménagement urbain à une double transformation :

- une réflexion accrue sur les limites entre espaces ouverts et espaces bâtis,
- une inclusion des espaces ouverts dans la ville, avec une attente de nouvelles fonctions pour ces espaces.

Les agriculteurs dans les franges urbaines sont en train de vivre cette modification de la ville. Ils travaillent désormais des terres où la spéculation foncière est surveillée, parce que ces terres sont identifiées dans les plans d'urbanisme, à différentes échelles, et incluses dans le projet urbain pour contenir l'urbanisation et lui donner une forme, pour créer des espaces de respiration pour les habitants, voire un cadre pour leurs activités de loisir et de ressourcement, pour fournir la ville en produits locaux, pour améliorer le climat urbain.... Les agriculteurs évoqués dans ces projets urbains sont encore des agriculteurs « hypothétiques », dans le sens où ils ne correspondent pas nécessairement au profil des agriculteurs présents actuellement ...

Mais qu'en est-il des agriculteurs présents ? C'est à partir d'une enquête auprès de producteurs en grandes cultures, réputés conventionnels, que nous questionnons les limites entre espaces productifs et espaces bâtis dans et autour de la 4<sup>ème</sup> ville de France, Toulouse.

## Les limites entre espaces agricoles et espaces urbains : des confins aux barrières ou aux interfaces ?

La limite est définie par J.Lévy (2003) comme « *agencement qui met en contact deux espaces juxtaposés* ». Cette définition met bien en évidence que la limite, généralement pensée comme ce qui sépare, est aussi ce qui unit. Pour aller plus loin, C.Meunier (2012) identifie quatre idéaux-types de limites : barrière, interface, territoire et confins.

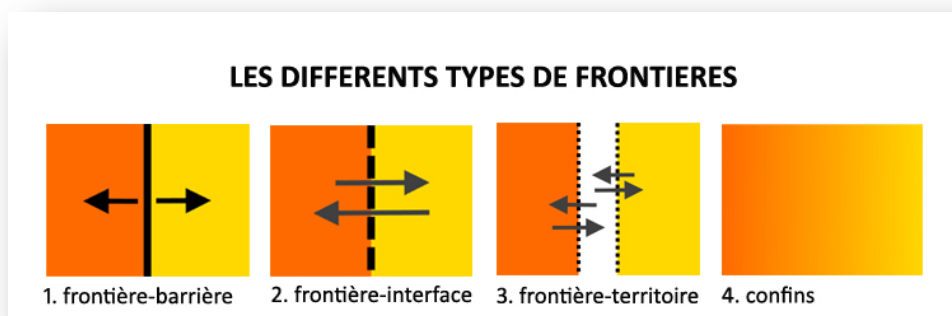


Figure 1. « Schéma des différents types de limites » proposé par C.Meunier (2012)

La barrière est ce qui sépare. Cette figure peut tout de même être pensée de façon plus complexe. D'après Moles et Rohmer (1978), la discontinuité peut porter sur différentes dimensions, et non nécessairement sur toutes à la fois : dimension visuelle, acoustique etc.

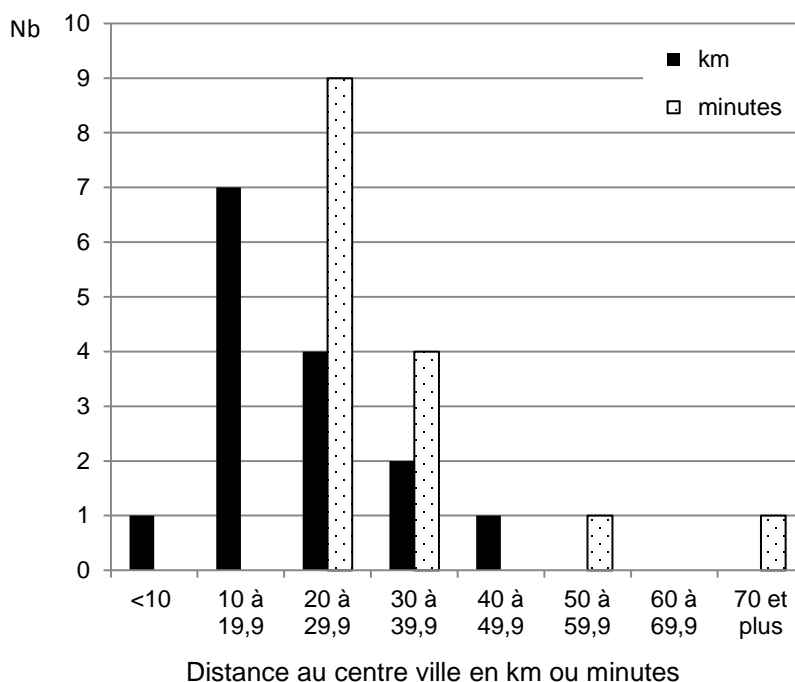
La figure d'interface, au contraire, met plutôt en avant le contact qu'elle permet. Là encore, ce contact peut ne concerner ou ne privilégier que certaines dimensions.

La figure du territoire fait de la limite un lieu de rencontre, peut-être d'hybridation. Enfin, la figure des confins, est en « limite » de la définition initiale puisqu'un seul des termes, des espaces juxtaposés, est pris en compte, jusqu'à son évanescence.

La limite entre espace agricole (zones A) et espace bâti ou à bâtir (zones U et AU) telle qu'elle apparaît dans les documents d'urbanisme (PLU notamment) peut donc correspondre à plusieurs figures de limite sur le terrain. La figure de confins était prévalante dans l'aménagement urbain jusqu'aux années 1990, où les espaces agricoles en proximité urbaine n'étaient pas considérés en tant que tels, mais comme réserve foncière mobilisable quand l'extension de la ville le nécessiterait. Une de nos hypothèses est que cette figure de confins diminue et laisse place à des figures de la limite comme barrière et comme interface. Une autre de nos hypothèses est que ces limites sont configurées en partie par les agriculteurs. Cette communication porte sur cette dernière hypothèse. Comment les agriculteurs participent-ils à la configuration des limites entre espace agricole et espace urbanisé ?

## Matériel et méthodes

Nous partons d'un matériau qui n'a pas été conçu a priori pour cette interrogation mais pour décrire plus globalement la relation au territoire d'agriculteurs « traditionnels » : des producteurs de grandes cultures, en contexte périurbain. 15 enquêtes semi-directives ont été menées dans l'aire urbaine de Toulouse fin 2011 (Clédon, 2012), à plus ou moins grande distance du centre, donc dans des communes plus ou moins intensément urbanisées.



**Figure 2. Nombre d'exploitants enquêtés suivant la distances des exploitations au centre ville de Toulouse.**  
(Les distances, exprimées en kilomètres et en minutes, ont été calculées en 2012 par google map en prenant comme localisation de l'exploitation son siège et comme localisation du centre ville de Toulouse l'emplacement de sa mairie.)

Lors de ces enquêtes les agriculteurs ont été invités à raconter le récit de leur vie professionnelle. Ce faisant, nous avons recueilli des récits, sous forme d'opinions mais aussi de faits, anecdotes, descriptions de pratiques, qui ressortissent de l'appréhension des limites spatiales et du travail pour les construire et leur donner une forme. C'est plus particulièrement ces données que nous mobilisons ici.

## Construire les limites de l'exploitation agricole

Ces enquêtes ont d'abord permis d'appréhender les difficultés à délimiter les exploitations agricoles elles-mêmes. Les différents statuts fonciers des parcelles, de la propriété à des formes de location

précaires (mises à dispositions annuelles) entraînent une incertitude sur l'assise spatiale des surfaces exploitées d'une année sur l'autre. Dans quelques cas, ces changements de surfaces résultent de l'action des agriculteurs, créant une interface entre résidents ou visiteurs et exploitations au sein même de celle-ci. Par exemple, Monsieur B loue une de ses parcelles, en bordure d'urbanisation, pour créer des jardins familiaux. De même, les associés de Monsieur P prêtent des petits terrains à des urbains.

Les limites entre l'exploitation et l'urbanisation peuvent être conçues comme des barrières, destinées à diminuer la perception des résidents ou passants. Les engins agricoles qui doivent passer la nuit dehors dans un champ sont cachés à la vue, par exemple. Cette perception n'est pas que visuelle, mais peut-être aussi auditive, entraînant l'abandon ou le déplacement d'équipements bruyants. Pour diminuer les interactions avec les résidents, certains agriculteurs (Monsieur I et Monsieur F) utilisent voire ont créé des chemins à l'intérieur de leur exploitation qui leur permet de ne plus passer près des maisons. L'utilisation des parcelles peut différer suivant leur localisation plus ou moins proche des zones d'habitation. Monsieur F. a transformé en prairies, où il prend des chevaux en pensions, des parcelles trop proches d'un lotissement pour y être cultivées.

Certaines de ces stratégies pour faire des limites entre espaces exploités et autres espaces une barrière peuvent avoir des effets opposés. Les chemins privés tracés à l'intérieur des exploitations pour diminuer les déplacements en milieu urbain sont également des portes d'entrée au sein de celles-ci, utilisées par les promeneurs.

Certains exploitants au contraire construisent les interfaces entre exploitation et résidents ou visiteurs, notamment dans leurs activités de diversification (vente directe, accueil) et ce faisant tentent de maîtriser le regard sur leur activité. Monsieur B, très moteur dans des réseaux agronomiques, a l'habitude d'ouvrir son exploitation pour des démonstrations de pratiques et des débats. Deux autres agriculteurs, ont créé une telle interface pour développer des activités de vente et d'accueil. En ce cas, un espace est réservé et aménagé pour recevoir des visiteurs, espace d'explication, de démonstration et de vente. Monsieur C. fait de plus visiter son exploitation grâce à une charrette aménagée attelée à son tracteur.

Les limites formelles entre espaces agricoles et espaces urbanisés, telles qu'elles sont entérinées dans les documents d'aménagement, sont donc reconfigurées par les exploitants agricoles, qui peuvent augmenter leur porosité, les doubler d'un « espace tampon » pour augmenter leur isolation, ou créer des espaces où ils contrôlent l'interface et le regard des non agriculteurs sur leurs pratiques.

## **Des limites aux formes**

La question des limites est inséparable de la question de la forme des espaces agricoles au sein de l'espace construit. Cette question des formes est présente également dans les discours, dans ses différentes dimensions : forme géométrique des parcelles, insertion dans l'espace urbanisé qui va poser la question des limites et des accès, échelles des espaces agricoles.

Ces enquêtes offrent beaucoup d'illustrations des contraintes pour l'activité que pose l'environnement urbain pour les grandes cultures. Deux agriculteurs décrivent quels seraient pour eux les espaces idéaux pour produire : de grands espaces bien délimités. Ils identifient d'ailleurs sur les parcelles qu'ils exploitent de tels espaces qui offrent ce qu'on pourrait appeler une ambiance agricole : isolation des regards par des haies d'arbres, larges emblavures. Dans les deux cas, de façon a priori surprenante, il s'agit des espaces exploités les plus proches de l'urbanisation dense, dont un est fréquenté par des promeneurs.

## **Discussion : fixer les limites, construire les interfaces**

La forme des espaces agricoles dans l'aire urbaine de Toulouse sont le produit d'une urbanisation intense et peu maîtrisée à laquelle les exploitants agricoles ont répondu par différentes stratégies spatiales : abandon de l'activité, déplacement de l'exploitation, exploitations multi-sites, précarisation statutaire de l'accès au foncier par location ou par contractualisation. Les nouveaux principes et documents d'urbanisme permettent une préservation accrue des espaces agricoles en proximité de ville, mais pas nécessairement des conditions nécessaires à leurs activités. Le principe d'inversion du regard prévoit même de penser l'urbanisation à partir de la réflexion sur les espaces ouverts. Les agriculteurs, utilisateurs et en partie propriétaires de ces espaces, développent déjà par leurs

pratiques une telle réflexion et pourraient enrichir le débat sur la forme des espaces ouverts dans la ville.

### **Références bibliographiques**

Banzo M., 2009. *L'espace ouvert pour une nouvelle urbanité*. HDR Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, vol.3, 204 p.

Bonnefoy S. et al., 2008. *Prendre en compte l'agriculture et ses espaces dans les Scot*. Éditions du CERTU, Lyon, 2008.

Clédon L., 2012. *Le rapport au territoire des producteurs de grandes cultures dans l'aire urbaine toulousaine*. Ecole d'ingénieurs de Purpan, Mémoire d'ingénieur, 111 p.

Lévy J., 2003. Limite. In : Lévy J. et Lussault M., *Dictionnaire de la Géographie*. Belin, Paris.

Meunier C., 2012. Frontières, limites et confins dans les albums pour enfants. *Les territoires de l'album*, URL : <http://lta.hypotheses.org/372>.

Moles A. et Rohmer E., 1978. *Psychologie de l'espace*. Chapitre III, les modes d'appropriation de l'espace. Casterman, Paris, 2ème édition.

Pointereau Ph., Coulon F., 2009. Abandon et artificialisation des terres agricoles. *Cahiers de l'Environnement de l'INRA*, n° 57, 109-120.